

**Bachelor HES-SO  
Arts visuels & Design**

## DESCRIPTIF DE MODULE

**Année académique :  
2021-2022**

<b>Domaine</b>	Arts visuels, Design
<b>Filière</b>	Bachelor en Arts visuels ou en Design
<b>Titre du module</b>	<b>Modules transversaux - professionnel</b>
<b>Type de module</b>	Module toutes filières
<b>Code</b>	<b>PROF</b>
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 2, 3, 4 ou 5
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Langues principales</b>	Français, anglais
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Comprendre les structures, les opportunités et les risques de diverses formes d'insertion professionnelle (salarial, indépendance, création d'entreprise) ainsi que les bases du droit de la propriété intellectuelle. Acquérir des compétences utiles à une bonne insertion professionnelle.</p> <p>Les étudiant-e-x-s acquièrent également les compétences liées aux bonnes pratiques en matière de postulation à des concours ou offres d'emploi, ils travaillent également sur les notions de présentation de soi ou de son travail dans les portfolios et sur les réseaux sociaux.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Les enseignements Transversaux professionnels ont lieu sous forme de cours-séminaire ou de workshops intensifs.</p> <p>Des apports de connaissances par les enseignant-e-x-s sont articulés à de nombreux exercices pratiques.</p> <p>Les contenus et formes d'enseignement de chacun des enseignements Transversaux professionnels sont détaillés à chaque semestre sur la plateforme WordPress dédiée : <a href="https://head.hesge.ch/inscriptions/">https://head.hesge.ch/inscriptions/</a></p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Les modalités d'évaluation et de validation de chaque enseignement Transversal professionnel sont décrites sur la plateforme WordPress et/ou précisées par les enseignant-e-x-s lors du premier cours.</p> <p>Les évaluations peuvent être continues et/ou finales.</p> <p>Le soin apporté à la réalisation des travaux évalués (précision des savoirs, qualité d'expression, qualité de la mise en page, etc.) de même que l'assiduité font partie des critères d'évaluation.</p> <p>Le module est acquis quand la note est de 4 ou plus, ou quand l'appréciation finale est « acquis ».</p>
<b>Modalités de remédiation</b>	<p>Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5 ou appréciation finale « remédiation »).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens.</p> <p>Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Changement à chaque semestre.
<b>Responsable du module (par orientation)</b>	Coordination de l'enseignement et enseignant-e-x-s responsables selon les indications se trouvant sur la plateforme des enseignements transversaux.
<b>Descriptif validé le</b>	08.10.2021
<b>Par</b>	Aurélië Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement à la HEAD - Genève